

Mesures de carte scolaire rentrée 2019

Au niveau national

La priorité est accordée à l'école primaire : environ 33 600 élèves de moins, 2325 postes de plus ; la mise en œuvre de la politique ministérielle en matière d'égalité des chances (soutien aux élèves de l'éducation prioritaire, aux zones rurales, aux élèves en situation de handicap).

Dans l'académie

Les moyens ont été distribués aux départements en tenant compte de l'évolution des effectifs, des moyens nécessaires aux dédoublements en éducation prioritaire et des taux d'encadrement.

En Mayenne

Baisse prévisionnelle de 490 élèves : 20 125 élèves prévus.

Une carte scolaire qui se traduit par :

- 18 fermetures et 8 ouvertures de classe ;
- le renforcement de la prise en charge des élèves à besoins particuliers ou en situation de handicap (ULIS, enseignement spécialisé) ;
- le renforcement de la formation en mathématique ;
- le redéploiement du réseau des maîtres supplémentaires venant en partie alimenter un vivier de « titulaires remplaçants zone urbaine » (TRZU) et de « titulaires remplaçants ruralité » (T2R) afin de faciliter la mise en place d'une aide ponctuelle annuelle sur une ou deux écoles ;
- la création d'un nouveau regroupement pédagogique intercommunal (RPI) et l'élargissement d'un autre ;
- des possibilités d'ajustements à la rentrée pour répondre à des remontées d'effectifs avérées et des ouvertures conditionnelles.

Un taux d'encadrement prévisionnel moyen différencié selon la taille des écoles :

- écoles de moins de trois classes : 20,3 (20,62 en 2018) ; environ 9,2 % des élèves,
- écoles de 3, 4 et 5 classes : 22 (22,86 en 2018) ; environ 53 % des élèves,
- écoles de 6 classes et plus : 23 (23,4 en 2018) ; 37,5 % des élèves.

Dossier de presse

Tableau des mesures de carte scolaire 2019 suite au CDEN du 12 mars 2019

Mesures carte scolaire - avenant N°1 2019-023 du 13 septembre 2019

Fermetures de sites scolaires depuis la rentrée 2010 dans l'enseignement public par fusion, création de RPI ou autres

M.A.J. le 18/09/2019

Dans cette rubrique

- [Mesures de carte scolaire](#)
- [Rentrée 2019 dans les lycées publics de la Mayenne](#)

Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de la Mayenne
Cité administrative, rue Mac Donald
BP 23851 - 53030 Laval CEDEX 9
Tél. 02 43 59 92 00